

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4267 - Jeudi 08 Décembre 2022 - Prix : 200 Fc

4ÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PIDC

26% de taux d'exécution sur 6 milliards FC disponibles



Le comité de pilotage du projet Intégré de Développement des Chaines de valeurs et de Compétitivité (PIDC) a tenu sa 4ème réunion hier matin à Moroni. Il a été question de l'état d'avancement des activités financées par le projet et la programmation pour l'année 2023. Le constat général tiré au cours des échanges, est le faible taux d'absorption par rapport aux fonds alloués. Soit 26% d'exécution budgétaire sur les 6 milliards FC de financement disponible, alloué par la Banque mondiale.

Le comité de pilotage du PIDC a tenu son 4ème rendez-vous. Une occasion pour le secrétaire général du ministère en charge de l'agriculture de rappeler l'objectif principal du projet qui serait d'après-lui, le développement des filières clés de l'agro-business et le renforcement du secteur privé de la place. A l'en croire, les activités financées par le projet vont favoriser la création d'activités génératrices de revenus, la création de nouveaux emplois et l'augmentation des revenus bénéficiant aux économies locales et nationales.

LIRE SUITE PAGE 3

Prières aux heures officielles Du 06 au 10 Décembre 2022

Lever du soleil:

05h 34mn

Coucher du soleil:

18h 22mn

Fadjr : **04h 20mn**

Dhouhr : **12h 02mn**

Ansr : **15h 37mn**

Maghrib: **18h 25mn**

Incha: **19h 39mn**



ENVIRONNEMENT

Vers un repos biologique sur l'utilisation des ressources halieutiques à Barakani

La Direction régionale des ressources halieutiques à travers le projet « Reefish » et le Parc National de Mohéli (PNM) ont organisé mardi dernier à Barakani, dans la commune de Moimbao une réunion de sensibilisation sur la gestion des ressources halieutiques. Un repos biologique de 6 mois est prévu dans la zone côtière de cette localité de Mohéli en vue de conserver mais aussi de gérer d'une manière rationnelle les ressources marines en particulier les poulpes.

Après plusieurs projets mis en œuvre pour entretenir le secteur marin avec ses ressources halieutiques, un autre a vu le jour en 2021 pour venir appuyer justement ce secteur fragilisé par les actions de l'homme. Il s'agit du projet « Reefish » financé par le Japon

pour une période de 3 ans qui intervient dans 5 pays de l'Océan Indien, y compris les Comores dont trois localités vont en bénéficier. Il s'agit du site de Barakani à Mohéli, Moya à Anjouan et le site de Malé à la grande Comores.

Ce mardi 6 décembre, les responsables de ce projet accompagnés d'un représentant de la FAO, des agents du PNM à travers la direction régionale des ressources halieutiques ainsi que le maire de la commune de Moimbao, ont effectué une visite dans le village de Barakani situé à l'Ouest de l'île de Mohéli, pour une rencontre avec les pêcheurs. L'objectif est de les conscientiser sur l'importance de la gestion rationnelle des ressources halieutiques en particulier les espèces coralliennes. Suite à une série d'échange, les concernés se sont convenus de la mise en place d'un

système de repos biologique marin.

L'idée est d'interdire toute activité de pêche pour une période de 6 mois. Une durée nécessaire pour la régénération des espèces marines en particulier les poulpes. « Parmi les activités que nous réalisons il y'a la gestion durable des ressources marines et côtières. Cela nous permet de créer une base des données pour contrôler les activités de pêche mais aussi d'avoir des informations relatives à l'écologie de ces espèces » explique le coordinateur national du projet REEFISH Mohamed Nouridine SAÏD avant de préciser que ce même projet vise à réduire sinon stopper la pêche illicite et de renforcer la sécurité maritime dans ces trois localités.

Avec l'appui des spécialistes du secteur, des plans croquis des sites identifiés ont été élaborés pour la construction des chambres froides,



des centres de fumage et séchage des poissons. Car « le renforcement et la facilitation du métier de la pêche, l'amélioration des recettes et la favorisation de la chaîne des valeurs font partie des principales missions du projet » a ajouté le coor-

dinateur. Il est à constater que la politique gestionnaire de la pêche met beaucoup l'accent sur la modernisation de ce secteur. D'autres projets ont favorisé le secteur mais tant de défis restent à relever.

Riwad

SOCIÉTÉ

Les lauréats du CPA sensibilisés sur la gestion intégrée des pestes et pesticides

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet intégré de développement des chaînes de valeurs et de compétitivité (PIDC), une mission de suivi environnemental et social des activités des premiers lauréats du concours de plan d'affaires (CPA) a réuni les agriculteurs et éleveurs à la direction régionale de l'environnement, lundi 05 décembre dernier dans un atelier de formation sur le plan intégré de gestion des pestes et pesticides (PIGPP) afin de s'assurer du respect des normes dans leurs activités.



L'utilisation des pesticides constitue le moyen de lutte le plus efficace contre les pestes. Cependant, leur utilisation non contrôlée entraîne des conséquences à l'environnement et à la santé humaine par des intoxications aiguës ou chroniques, conduisant

parfois à la mort. C'est dans ce sens qu'une mission de suivi environnemental et social des activités des premiers lauréats du CPA du projet PIDC a réuni les agriculteurs ainsi que les responsables des poulaillers gagnants du concours à la direction régionale de l'environnement dans

un atelier de formation sur le plan intégré de gestion des pestes et pesticides (PIGPP) afin de s'assurer du respect des normes dans leurs activités.

Le PIDC est une initiative du gouvernement comorien, financée par la Banque Mondiale à hauteur

de 25 millions de dollars visant à réduire la pauvreté en soutenant la croissance économique du pays. « Ce projet a mis l'accent sur le développement des chaînes de valeur dans les secteurs agricoles et agroalimentaires et les secteurs associés et la mise en place du mécanisme de soutien technique et financier aux petites et moyennes entreprises Comoriennes » précise Marichali Ahmed, responsable du suivi-évaluation du PIDC.

81 lauréats dont 34 à Ngazidja, 20 à Anjouan et 27 à Mohéli sont retenus dans ce programme comprenant 45 jeunes entreprises, 18 micro-petites et moyennes entreprises (MPEM) et 18 coopératives bénéficieraient des subventions de cette première édition. « L'objectif du plan de gestion intégrée des pestes et des pesticides est d'atténuer voire éviter les effets néfastes de l'utilisation des pesticides à l'environ-

nement biophysique et à la santé humaine et animale, à travers un ensemble des mécanismes, des procédures et d'actions visant à réduire les impacts et les risques de la manutention et de l'utilisation et sécurisée les pesticides et d'autres intrants potentiellement toxiques » explique-t-il.

Les formateurs ont mis l'accent sur les techniques de gestion des pesticides. Celui-ci concerne l'emballage des produits chimiques, le transfert et la décantation jusqu'au stockage dans l'endroit où cette matière devrait être utilisée. La gestion des pesticides interpellent plusieurs acteurs qui ont des missions différentes mais qui visent un même objectif qui n'est autre que l'utilisation des pesticides dans les conditions optimales à l'amélioration de la santé environnementale.

Riwad

SANTÉ PUBLIQUE

Ouverture de l'hôpital de Bambao Mtsanga pour bientôt

Une équipe des médecins chinois est attendue le 12 décembre prochain, à la rescousse des spécialistes comoriens pour faire fonctionner l'hôpital Bambao Mtsanga, un établissement inauguré depuis plusieurs années, mais qui a du mal à fonctionner. Ce joyau de la coopération chinoise ne devrait pas subir un tel abandon, alors que de plus en plus de comoriens sont obligés de partir se soigner à l'étranger.

En attendant l'arrivée des médecins chinois pour relancer l'hôpital de Bambao Mtsanga, le ministère de la santé a déployé des spécialistes comoriens en les affectant pour assurer un per-

sonnel soignant au grand complet. C'est le cas du docteur Djanfar Said, spécialiste en réanimation et anesthésie. « Je suis affecté par le ministère et je me suis rendu sur les lieux. Premier objectif, une visite

générale du service afin de faire un état des lieux et m'imprégner réellement de la situation », dit-il.

Pour rappel, des spécialistes comoriens sont déjà affectés par le ministère de la santé et se sont rendus sur les lieux en attendant l'arrivée des spécialistes chinois. Sur les services concernés, l'administrateur de l'hôpital, Said Hachim précise que l'équipe chinoise intervient dans les hôpitaux de référence du

pays depuis des années. « Cinq services clés de l'hôpital de Bambao sont visés. Les services de gynécologie, de la chirurgie générale, de l'ophtalmologie, l'ORL seront rendus bien opérationnels au bénéfice de la population », annonce-t-il. L'administrateur de cet hôpital montre que ça sera un soulagement pour les anjouanais pour avoir accéder à des soins de qualité.

Après cette annonce, les réac-

tions ne cessent de tomber. Des observateurs pensent que le chef de l'Etat a entendu le message du gouverneur Anissi Chamsidine, qui l'aurait interpellé dans un récent discours, estimant que l'émergence ne devrait pas se limiter au CHU El-Maarouf en cours de construction. D'autres, parlent de précampagne d'Azali pour 2024.

Nabil Jaffar

4ÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PIDC

26% de taux d'exécution sur 6 milliards FC disponibles

Suite de la page 1

Said Mmadi Bacar est persuadé que le projet en question « est capable de résorber le chômage des jeunes et des femmes. Ce qui constitue, à n'en point douter, un moyen efficace de lutte contre la pauvreté, notamment celle des populations les plus vulnérables à travers la création d'emplois ». Et d'ajouter : « Le gouvernement reste très attentif aux résultats de cette réunion, car des milliers des jeunes comoriens portent leur espoir à ce projet ». Mais le ton d'optimisme affiché par ce dernier tranche avec la réalité sur le terrain notamment le constat fait par le bureau de la coordination du projet

sur le faible taux d'absorption par rapport au budget alloué aux activités.

Pour Ali Mgomri coordinateur du PIDC, la capacité limitée d'absorption est essentiellement ressentie sur les activités liées aux infrastructures. « C'est un projet du secteur privé, destiné à promouvoir les entreprises locales pour leur confier des marchés liés à la réhabilitation des pistes rurales. Le budget alloué à la réhabilitation des pistes rurales atteint les sept millions de dollars », fait-il savoir.

Et de poursuivre : « Il faudra qu'on travaille avec des entreprises locales. Il se trouve que les entreprises qui ont été retenues dans les

meilleures conditions ; sur le terrain, on constate qu'elles n'ont pas les capacités requises : des engins pour faire le décapotage, le nivellement, des camions citernes. Elles ne disposent même pas du personnel approprié, des topographes mieux outillés. On se retrouvait dans l'obligation de passer à des résiliations et de confier les travaux à des entreprises étrangères de droit comorien. »

Et pourtant, la réhabilitation des pistes rurales est, d'après-lui, la condition sine qua non pour la mise en place des conditions permettant de développer la production agricole. M. Mgomri laisse entendre que malgré les difficultés évoquées, son projet fait des efforts. Et ce dernier a

été primé en début d'année par le gouvernement et la Banque mondiale comme étant l'un des projets qui décaissent plus par rapport aux autres. « Nous avons réussi à mobiliser les ressources du côté de la Banque vers notre compte ici. Le projet doit réaliser des infrastructures agricoles, réhabiliter des CRDE, mettre en place des pistes rurales, appuyer les agriculteurs en leur donnant les moyens nécessaires pour pouvoir travailler », montre-t-il.

A l'en croire, le projet a financé directement des entreprises en leur accordant une subvention financière et un appui technique. « Dans la première cohorte du concours des plans d'affaire, nous avons subventionné

80 entreprises pour un montant de 800 millions FC, en les accompagnant par un appui technique à travers un cabinet étranger. On a lancé une deuxième cohorte pour sélectionner 170 entreprises. Nous pouvons dépasser jusqu'à près d'un milliard FC pour un total de 250 micros et petites et moyennes entreprises. Tout cela pour pouvoir donner le goût de l'entrepreneuriat et la production agricole », confie-t-il. A noter la réévaluation du financement du projet qui passe de 6 milliards FC à 10 milliards FC de programmation en 2023.

Maoulida Mbaé

COOPÉRATION :

He-Yan Jun décoré par le chef de l'Etat

Le Chef de l'Etat Azali Assoumani a décoré l'ambassadeur de Chine He-Yan Jun, après 5 ans d'exercice en Union des Comores. Le diplomate a exprimé son amitié et promet d'être un promoteur infatigable des Comores en Chine.

Accrédité en Union des Comores depuis 2017, la mission du diplomate chinois He-Yan Jun touche à sa fin. À cette occasion, ce dernier a été élevé au grade de chevalier du Croissant vert des Comores par le président de la République mardi 06 dans l'après-midi, lors d'une cérémonie d'adieu organisée en son honneur à Beit-Salam. Le président Azali Assoumani a salué les efforts indé-

niables du diplomate, d'avoir servi avec honneur dans le pays surtout dans la gestion de la covid-19. Rappelons que la République populaire de Chine est le premier pays à avoir apporté son soutien en matière de vaccin en Union des Comores.

« Je salue les efforts et l'appui de la République Populaire de Chine, pour le renforcement de ce lien d'amitié et de coopération entre nos deux pays. Nous sommes reconnaissants. Beaucoup reste à faire, surtout dans les ambitions de hisser notre pays à l'émergence en 2030, déclare le chef de l'Etat. La Chine a toujours été à nos côtés. Le programme de l'émergence va nous demander beaucoup d'efforts, de l'expérience et de l'expertise pour faire de ce rêve une réalité, pour que



les comoriens sachent que nous avons la capacité de le faire ».

De son côté, l'ambassadeur de

Chine, He-Yan Jun, dit avoir gardé des liens forts d'amitié avec les Comores. « Les carrières ont des

mandats mais pas les amitiés. Désormais l'Union des Comores aura de plus un supporter fidèle, partisan loyal et promoteur infatigable des Comores en Chine. Je vous assure que je continuerai à contribuer au développement des relations pour une coopération amicale entre les deux peuples », avance-t-il.

Pour mémoire, c'était en 2017 que le diplomate a été accrédité en Union des Comores. Il connaissait déjà bien la région et l'Afrique. Il était en poste aux Seychelles et il comprenait la problématique du changement climatique et l'enjeu commun pour les petits pays insulaires en développement comme les Comores.

Andjouza Abouheir

COMMERCE :

Les magasins AGK cadenassés par le fisc

La société AGK est fermée hier 07 décembre, par la gendarmerie accompagnée avec des agents de l'AGID pour un litige fiscal. Et pourtant l'avocat de l'homme d'affaires Amin Kalfane rétorque en soutenant que la société a payé tous ses impôts et attend aujourd'hui la décision de justice sur cette affaire. AGK est spécialisée dans l'import-export depuis plus de 60 ans.

C'est devant le portail de la société que Me Said Issa, avocat de la société AGK a fait sa déclaration en montrant que son client a payé tous ses impôts et qu'il ne doit rien à l'AGID (Administration générale des impôts et domaines). « Ce matin, les agents étaient au travail comme d'habitude. Quelques minutes après, la gendarmerie accompagnée avec le receveur central et des agents de l'AGID ont débarqué. Ils ont fait sortir tous les employés et fermé toutes les por-

tes et portails principaux sauf celle du patron Amine Kalfane pour qu'il puisse entrer et sortir de chez lui. Et cela vient d'un courrier qui a été envoyé par l'AGID, souhaitant que ses agents vérificateurs des impôts viennent faire une vérification sur les impôts et les taxes et pourtant il avait tout payé », explique Me Said Issa. Et d'ajouter que « au moment où le courrier est arrivé, le gérant de

la société était en voyage. Effectivement le représentant a demandé un report en attendant le gérant et le chef comptable qui a été aussi à l'extérieur. Et l'AGID a accepté le report, dès l'arrivée du gérant et le chef comptable, on leur a fait savoir. Et nous sommes convaincus de nous revoir le 30 juillet dernier. L'AGID n'a pas respecté la date du rendez-vous ».

L'avocat précise que la société les a laissé faire leur travail jusqu'au moment où ils ont voulu rentrer dans la base des données informatiques de la société. « C'est le cerveau de chaque société. Le chef comptable a refusé par mesure de sécurité. C'est là où tout a commencé », explique celui qui défend les intérêts d'AGK. Par la suite, l'AGID a envoyé un courrier demandant la somme de Un milliard neuf cent cinquante millions de francs comoriens (1 950 000 000 KMF) et la société par le biais de son avocat a contesté la cette taxation. « On a suivi la procédure du code général des impôts en saisissant le service contentieux par une lettre. Nous n'avons pas eu un retour et vous le savez qui ne dit mot conscient », dit-il. Et d'insister : « Encore une fois, AGK a payé tous ses impôts et taxes. Mais, la loi permet la vérification, il faut la respecter. Ensuite ils ont envoyé une mise en demeure, et un ATD (Avis à tiers

détenteur) qui n'est pas arrivé au moment précis. Dans le code général des impôts cela doit être envoyé 5 jours avant. Mais, il été envoyé hier en voulant l'exécuter le jour même ».

Face à cette situation, la société AGK a envoyé l'affaire devant le juge de référé et a montré les anomalies judiciaires commises par l'AGID. « Le président du tribunal d'instance a reçu les deux parties. Chacun a donné ses arguments, dans un climat de transparence. Le président du tribunal d'instance a ordonné la discontinuité des mesures de l'AGID contre AGK en attendant la décision du juge de fond. Mais à notre grande surprise, l'AGID revient fermer la société ce mercredi 7 décembre, sans attendre la décision du juge de fond. Nous avons encore saisi le président du tribunal d'instance et on attend sa décision », conclut-il.

Nassuf Ben Amad



DEUXIÈME ÉDITION DU FESTIVAL DE CINÉMA

Le film « Nos batailles » ouvre les portes à l'Alliance

Dans le cadre du festival cinéma européen, tout un programme de films européens et des courts métrages comoriens sont mis à l'honneur à l'Alliance et au CCAC-Mavuna. Cette initiative a pour but de promouvoir le court métrage européen et comorien ainsi que de favoriser la rencontre entre les professionnels du cinéma et le public.

La deuxième édition du festival cinéma a ouvert mardi 06 décembre ses portes avec le film « Nos batailles » du réalisateur Guillaume Senez à l'Alliance Française de Moroni. Dans une salle presque remplie, les spectateurs ont profité de cet instant pour découvrir un film exemplaire, à connotation éducative et solidaire. Sorti le 03 octobre 2018 en France, cette comédie dramatique franco-belge raconte l'histoire d'Olivier, un contremaître dans un entrepôt de vente en ligne où il combat les injustices. Tandis qu'il se démène au travail, sa femme Laura, vendeuse, s'occupe de leurs deux enfants Elliot et Rose. Du jour au lende-

main, Laura quitte la maison sa prévenir et ne revient plus. Olivier, seul se débrouille entre boulot et vie familiale jusqu'à ce que sa famille vole à son secours.

Financé et organisé par l'Union Européenne en partenariat avec l'Alliance Française et le CCAC Mavuna, ce festival a tout un programme bien chargé. La sélection de cette année va des films de différents pays européens comme le pays Bas, la France... et un vendredi dédié au court métrage comorien, etc. Une sélection d'une grande diversité de comédie, animation, drame, chronique sociale etc.

Pour la nouveauté de cette année, le meilleur court métrage comorien se verra décerné le prix Kartala 2022. Cette initiative vise à faire découvrir des grands succès européens à travers le regard de cinéastes de renom et d'étoiles montantes sur une Europe de la diversité. C'est aussi une manière de promouvoir le court métrage européen et comorien, ainsi que de favoriser la rencontre entre les professionnels du cinéma et le public. Aux Comores, le cinéma commence



à prendre son essor à l'échelle internationale à titre d'exemple, le film Amani qui est présenté au festival international du cinéma panafricain de Cannes 2022.

Présent à cet événement, l'am-

bassadrice de l'UE Isabelle Delattre a salué les partenaires, comme elle l'avait souligné en conférence de presse dernièrement. « La diversité culturelle est très importante. C'est aussi une occasion de montrer la

diversité de l'Europe et j'encourage à la création artistique et l'expression culturelle pour une cohésion sociale », dit-elle.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ :

27 ans après, Soprano retrouve son fils né sous X

C'est avec le cœur rempli de joie que cet ancien membre du célèbre groupe Marseillais, Psy4 de la Rime, a annoncé cette nouvelle samedi dernier. Une information qui, aussitôt annoncée, a défrayé la chronique. « Quand j'ai dit dans une interview que c'était la meilleure année de ma vie, c'était parce que je faisais les stades, mais aussi pour ça. Après, j'attendais que tout se passe bien autour de lui pour en parler. Qu'il soit tranquille, que toute la famille soit au courant ».

C'est sur la chaîne Twitch du célèbre animateur de l'émission « Question pour Un Champion », Samuel Etienne, que Saïd M'Roumbaba connu sous le nom de scène de Soprano a annoncé « la bonne nouvelle ». « Ça fait deux mois. C'est un truc de fou ! Il est gentil, intelligent, grand, rigolo. C'est le bonheur de ma vie », a confié le rappeur lors de cette séance de vidéo direct. Père de trois enfants issus de son mariage avec Alexia, l'ex-coach de "The Voice Kids" n'a jamais cessé de rechercher cet enfant né sous X alors qu'il n'avait que 16 ans et que la mère, jeune, a choisi de placer le nourrisson à la DDAS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales). Bien qu'il ait longuement cherché à connaître son fils, Soprano a révélé que c'est le jeune homme aujourd'hui âgé de

27 ans qui a fait le premier pas. « C'est lui qui m'a retrouvé. J'avais fait exprès de parler de lui dans des interviews et dans mes chansons parce que je ne pouvais pas faire autrement. Et ça a marché ! C'est magnifique ! », a-t-il dit en direct.

C'est avec le cœur rempli de joie que cet ancien membre du célèbre groupe Marseillais, Psy4 de la Rime, a annoncé cette nouvelle samedi dernier. Une information qui, aussitôt annoncée, a circulé à fond. « Quand j'ai dit dans une interview que c'était la meilleure année de ma vie, c'était parce que je faisais les stades, mais aussi pour ça. Après, j'attendais que tout se passe bien autour de lui pour en parler. Qu'il soit tranquille, que toute la famille soit au courant », s'est réjoui l'artiste.

Le rêve de ce père qui n'a jamais renoncé sa volonté de renouer avec son fils, à travers des nombreuses interviews et plusieurs morceaux dont 'Parle-moi' sorti en 2007, s'est enfin réalisé. « Elle l'a placé et elle m'a prévenu après. L'enfant est né sous X. Du coup, c'était un peu plus compliqué pour moi parce que je n'ai aucun droit. La loi française fait que si l'enfant est né sous X, si je ne l'ai pas reconnu, je ne suis pas le père, je ne peux rien faire », avait raconté le rappeur franco-comorien en Août 2021 dans "Sept à Huit". Derrière cette révélation, le rappeur aux millions d'albums vendus nous montre que l'espoir fait vivre.

Kamal Gamal



La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

QATAR 2022 :

L'Afrique au rendez-vous des quarts de finales

Enfin, c'est un ouf de soulagement pour l'ensemble des amoureux du ballon rond et de tous les africains qui se respectent. Pour la première fois depuis le Ghana en 2010, l'Afrique goûte de nouveau à un quart de finale mondiale.

Pour la quatrième fois, l'Afrique va goûter à un quart de finale de coupe du monde. Après le Cameroun en 1990 battu par l'Angleterre, le Sénégal en 2002 éliminé par la Turquie, le Ghana en 2010 par l'Uruguay, c'est au tour du Maroc d'aller tenter cette fois de franchir un palier et qualifier tout un continent pour les demi-finales d'une mondiale pour la première fois depuis que cette compétition existe. Contre le Portugal le 10 décembre prochain, les hommes de Walid Regragui tenteront de vaincre le signe indien et hisser le foot africain dans le dernier carré de la plus grande compétition sportive au monde.

Premier sélectionneur africain à mener une équipe du continent à ce niveau, l'ancien coach du Wydad de Casablanca vainqueur de la dernière ligue des champions africaine sait tout le poids qu'il porte dans son dos pour porter tous les espoirs des

millions d'africains. « C'est une victoire historique pour le Maroc et pour l'Afrique ! Je crois que depuis 2010, aucune sélection africaine n'avait atteint les quarts de finale. On avait dit qu'on venait pour représenter l'Afrique », a-t-il déclaré dans une réaction à chaud peu après le coup de sifflet final. Ce quart de finale est un remake du dernier match du groupe F lors du mondial 1986 où le Maroc avait décroché son ticket pour les 8ème de finale en écrasant le Portugal (3-1). Avec la génération des Badou Zaki, Aziz Bouderbala, Mohamed Timoumi avait fait bonne impression en ne perdant (1-0) qu'en 8ème de finale contre ce qui était encore la RFA.

La victoire du Maroc sur l'Espagne a été saluée par le peuple comorien et le premier d'entre eux, le chef de l'Etat. Quelques minutes après le coup de sifflet final, le président Azali par un communiqué de la présidence de la République a adressé un message de félicitation. « Le président Azali et le Gouvernement comorien adressent leurs chaleureuses félicitations au Royaume du Maroc pour la qualification historique des Lions de l'Atlas pour les quarts de finale du Mondial 2022. Le Maroc honore le



continent africain à cette grande messe ».

Le président de la FFC, Said Ali Said Athoumane interrogé par La Gazette des Comores s'est lui aussi exprimé sur cette qualification. « Le Maroc se retrouve être la seule équipe africaine qualifiée pour les quarts de finale. Toutes mes félicitations aux responsables de la Fédération Royale Marocaine,

notamment son président Fouzi Lekjaa, le staff, les joueurs et tous nos frères marocains pour les émotions qu'ils nous ont procuré », avance-t-il. Et d'ajouter : « Je leur souhaite d'aller jusqu'au bout. Ils nous ont montré qu'ils étaient capables après avoir battu de grandes équipes européennes comme la Belgique et l'Espagne ».

Avec zéro défaite depuis le

début de la compétition, le Maroc et le continent derrière, ont rendez-vous avec l'histoire ce samedi 10 décembre au Al Thumama Stadium. Défiant toujours les pronostics qui lui donnaient toujours perdant, les maghrébins vont devoir encore une fois aller à rebours de l'histoire.

AS Badraoui



PROJET AFIDEV AVIS DE MARCHÉ

NATURE DU MARCHÉ : marché public de services.

POUVOIR ADJUDICATEUR : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

OBJET DU MARCHÉ : L'étude porte sur l'élaboration des outils cartographiques du projet AFIDEV.

LIEU D'EXECUTION : Union des Comores

FINANCEMENT : Groupe AFD

CONDITIONS DE PARTICIPATION : toute société (y inclus auto-entrepreneur) ou groupement de sociétés non exclus des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans le règlement du marché (existence légale, régularité vis-à-vis des lois sociales et de la réglementation fiscale du pays de résidence du soumissionnaire ou des soumissionnaires dans le cas d'un groupement).

CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES : L'autorité contractante n'impose pas aux candidats de niveaux minimaux de capacité.

CRITERES D'ATTRIBUTION :
Sélection fondée sur la Qualité et le Coût : 20% pour le prix des prestations et 80% pour la valeur technique de l'offre.

PROCEDURE

Procédure adaptée ouverte.

CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est gratuit et peut être obtenu en envoyant une demande à Log.comores@expertisefrance.frou en le téléchargeant sur <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2129741&>

[orgAcronyme=s2d](#) dont la référence sur la plateforme PLACE est: 22-MAPA-S082

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée par mail à Log.comores@expertisefrance.frou plus tard **5 jours** ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée au **30 décembre 2022 à 17H (Heure de Moroni) ou 15H (heure de Paris)**.

PROCEDURES DE RECOURS

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr



FEDERATION DE FOOTBALL DES COMORES

الاتحاد القمري لكرة القدم

B.P 2504 – Tel : 763 26 66 Fax : 773 85 26 / 773 32 36 E-mail : ffc@fedcomfoot.com www.fedcomfoot.com

SECRETARIAT GENERAL

Lancement d'une Consultation pour des études pour le Projet de Réhabilitation du (des)Stade (s) de :

**-Hombo-Mutsamudu
-Moroni Baumer
-Mitsamiouli (Said Mohamed Cheikh)**

Avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Référence : 22/003/004/005/FFC

Source de financement : Projet FIFA Foundation de la FIFA

1. La Fédération de Football des Comores (FFC) a reçu des fonds dans le cadre du programme de Développement « FIFA Foundation » de la Fédération Internationale de Football Associations (FIFA) pour une réhabilitation de 3 stades. Elle utilisera une partie de ces fonds alloués pour financer les études comprenant l'APS, l'APD, le DAO et un plan de suivi du chantier pour les Projets de Réhabilitation des stades de Hombo-Mutsamudu pour Ndzouani, du stade de Moroni-Baumer et celui de Mitsamiouli (Said Mohamed Cheikh) pour Ngazidja.

2. Les services prévus au titre de ce contrat sont :

- Faire un diagnostic de l'état du lieu et proposer une architecture ;
- Faire les études et présenter une APS (Avant-projet Sommaire) réactualisé et le faire valider ;
- Faire une APD (Avant-projet Détaillée), plans d'exécution et devis estimatif confidentiel y compris sa validation ;
- Proposer un DAO et le faire valider pour son lancement ;
- Assister l'ouverture et analyse des offres et adjudication ;
- Proposer un plan de suivi de la mise en œuvre du projet.

3. La Fédération de Football des

Comores invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Cet appel à manifestations d'intérêt s'adresse aux bureaux d'Études agréés suivant le tableau au point 7.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement (au risque d'être éliminé).

Si le candidat est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres.

4. Les candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.).

La pertinence des manifestations d'intérêt sera examinée au regard des critères suivants :

- Etre un bureau d'études agréé, avec un personnel qualifié en matière d'ingénierie civile ;
- Disposer d'une solide expérience dans la

réalisation d'Études d'ingénierie civile ;

- Avoir une expérience en matière de conception, d'études techniques, et de suivi des projets similaires (ampleur, nature des services) ;

- Fournir des références techniques accompagnées d'attestations de bonne exécution : une candidature ne répondant pas à l'une quelconques de ces exigences sera écartée ;

5. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent contenir les documents ci-dessous :

- a) La lettre de manifestation d'intérêt signée par le candidat ou le représentant du groupement ;
- b) Une copie de l'accord de groupement si le candidat est constitué en groupement ;
- c) La présentation du candidat (son existence légale, organigramme, personnel) ;
- d) Les références techniques du candidat (accompagnées d'attestations de bonne exécution) ;

La Fédération de Football des Comores lance et adresse publiquement pour les cabinets comoriens la demande de propositions (DP) pour la réalisation des services requis.

6. Tous les consultants nationaux sont concernés par la présente consultation.

7. Ils peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, les jours ouvrables de 08 :00 à 14 :30 du lundi au jeudi et de 08 :00 à 11 :00 les vendredi et samedi à compter du 1er décembre 2022.

8. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 15 décembre 2022 à 12 : 00 (heure des Comores) et porter expressément la mention :

« Recrutement d'un bureau ou cabinet d'études pour le Projet de Réhabilitation du (des)Stade (s) soit (ou l'ensemble) :

- de Hombo-Mutsamudu, Ndzouani
- de Moroni-Baumer Ngazidja
- de Mitsamiouli (said Mohamed Cheikh)

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Fédération de Football des Comores
A l'attention de M. Le Secrétaire Général de la FFC
BP. 2504 Moroni Oasis Route d'Itsandra Moroni, Comores
Email : ffc@fedcomfoot.com
Copie : projectmanager@fedcomfoot.com



FEDERATION DE FOOTBALL DES COMORES

الاتحاد القمري لكرة القدم

B.P 2504 – Tel : 763 26 66 Fax : 773 85 26 / 773 32 36 E-mail : ffc@fedcomfoot.com www.fedcomfoot.com

SECRETARIAT GENERAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DU FOOTBALL FEMININ

La Fédération de Football des Comores a reçu un financement de la Fédération Internationale du Football Amateur (FIFA) pour financer le coût d'achat des équipements sportifs du football féminin, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de cet achat groupé en un seul lot :

- Des chaussures (37, 38, 39, 40, 41,42, semelle 100% polyuréthane extérieur, intérieur 100% polyester coussinet)
- Des ballons (de taille 5, coque extérieure 100% en polyuréthane, poche 100% caoutchouc styrène butadiène latex, 30% polyester partie intérieure, tissu principal 100% polyester)
- Des maillots et shorts, maillots des gardiennes (M, L, XL, tissu principal 100% polyester)
- Des chaussettes (98% polyester, 1% élasthanne, 1% polyamide)

- Des gants de gardiennes (taille 6, 7, mousse 90% éthylène acétate de vnyl, 10% polyester tissu principal, 100% polyester coussinet)
- Des chasubles (100% polyester)
- Des collants ou sous-vêtements (tissu principal 63% polyester, 30% polyamide et 7% élasthanne)
- Des brassards pour capitaines
- Des protège-tibias (100% polyuréthane)
- Des panneaux de changement électroniques (standards)
- Des cartons jaunes et rouges (standards)
- Des chronomètres (standard)
- Des sifflets (FOX 40)
- Des drapeaux des officiels (standards)
- Des coupelles (structure 100% polyéthylène base, 100% acier)
- Des échelles d'entraînement (cadre/châssis 100% polypropylène, sangle 100% polypropylène, bouclerie 100% laiton)

- Des haies (tissu principal 100% polypropylène)
- Des plots (structure 100% polyéthylène)

Objectif :

Achat et livraison des équipements sportifs des clubs et officielles féminines en un (1) seul lot, tels que décrits dans les spécifications techniques (à retirer en version électronique auprès de la Fédération de Football des Comores).

Les soumissionnaires peuvent obtenir des informations complémentaires à la Fédération de Football des Comores sise à Oasis ou se procurer des termes de référence par mail en demandant à l'adresse suivante projectmanager@fedcomfoot.com les jours et horaires ouvrables du 30 novembre au 15 décembre 2022 à 12h00.

Les manifestations d'intérêt, consultées :

- i) d'une lettre de motivation,
- ii) des cotations des équipements (ou des propositions financières) et
- iii) des documents commerciaux admis en Union des Comores....

Doivent être déposées au secrétariat de la Fédération de Football des Comores, au plus tard le **Jeudi 15 décembre 2022 à 12 heures 00 min, heure locale de Moroni** – Union des Comores, (avec la mention **Achat des équipements sportifs des équipes féminines**),

À l'attention de :
Monsieur le Secrétaire Général de la FFC,
Fédération de Football des Comores
Sise à Oasis Moroni, Comores-
Route Oasis, BP. 2504 Moroni - Tel :
(+269) 763 26 66